

Réf N°2025-38
Affaire suivie par :
Audrey ATTUYER
Valentina OUTKINA

audrey.attuyer@ac-grenoble.fr
valentina.outkina@ac-grenoble.fr

Inspectrices de l'Éducation Nationale
Sciences Biologiques et
Sciences Sociales Appliquées
Tél secrétariat : 04 76 74 70 62
Mél : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Rectorat de Grenoble

**Collège des IA IPR
Collège des IEN ET EG**

Les IEN-ET Sciences biologiques et sciences
sociales appliquées

Aux professeurs des disciplines :
Biotechnologies santé environnement
Coiffure
Esthétique cosmétique
Horticulture
Sciences et techniques médico-sociales

s/c

Madame, Monsieur le chef d'établissement
LP, EREA, SEP du LPO, SEGPA du collège
Public et privé

Grenoble, le 05 septembre 2025

Lettre de rentrée disciplinaire Sbssa

Chères collègues, chers collègues,

La rentrée marque toujours un moment important de retrouvailles, de nouveaux départs et de projets à construire ensemble. C'est une période à la fois exigeante et stimulante, qui nous rappelle la richesse de notre mission éducative et la force du collectif.

Nous espérons que cette rentrée scolaire s'est déroulée sereinement pour chacune et chacun d'entre vous. Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre académie les collègues nouvellement nommés, ainsi que les professeurs stagiaires et contractuels qui font leurs premiers pas dans le métier.

À travers ce courrier, nous souhaitons partager avec vous des informations utiles concernant le secteur Sbssa. Vous y trouverez également des précisions sur notre organisation académique, notamment la répartition des filières, diplômes, disciplines et établissements (cf. annexes 1 et 2).

La **circulaire de rentrée 2025**, publiée au Bulletin officiel du 03-07-2025, détaille les priorités pour l'année scolaire 2025-2026 : <https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien auprès des élèves et pour la richesse que chacune et chacun apporte à notre communauté éducative. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année scolaire épanouissante, porteuse de réussites, de découvertes et de collaborations fructueuses.

Audrey Attuyer **Valentina Outkina**



Guide
d'accompagnement :
<https://eafc.web.ac-grenoble.fr/article/sinscrire-et-participer-aux-formations>

Plan académique de formation

Consultation des différentes formations proposées sur le plan académique de formation : <https://bv.ac-grenoble.fr/ipaf/>
Certaines sont à public désigné, d'autres sont accessibles en candidature individuelle.

Procédure d'inscription :

Portail Arena/gestion de la formation continue / GAIA-Accès individuel
<https://pia.ac-grenoble.fr/portail/accueil>
Onglet Arena Extranet
<https://extranet.ac-grenoble.fr> et ce avant le **19 septembre 2025**.

Le Vade-mecum SST, publié en janvier 2023, vise à présenter le dispositif de formation et de certification SST, et à donner des orientations d'ordre organisationnel et pédagogique aux formatrices et formateurs. : <https://eduscol.education.fr/document/43066/download>

Formation et certification Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

L'épreuve de Prévention santé environnement de CAP intègre, en contrôle en cours de formation (CCF), une première situation d'évaluation relative à l'intégralité des compétences et connaissances du référentiel SST définie dans l'annexe IV de l'arrêté du 30 août 2019 – BO EN n°35 du 26 septembre 2019.

Les grilles horaires prévoient à cet effet 0,5h hebdomadaire en 1ère année de CAP. Cet horaire peut être globalisé pour garantir un meilleur suivi de la formation par les élèves. Si l'enseignant en charge de l'enseignement de PSE en 1ère année de CAP n'est pas formateur SST, il convient que la 0,5h soit retirée de son emploi du temps pour la confier à un formateur SST interne ou externe à l'établissement.

La formation SST est essentielle pour les apprenants.

Les professeurs qui ne sont pas encore formateurs SST sont invités à se rapprocher de leur DDFPT.

Formation aux risques biologiques

Le site 3RB fournit des informations et des outils sur la prévention des risques biologiques à destination des enseignants : <https://www.esst-inrs.fr/3rb/>

Une formation est proposée au sein de l'académie. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous adresser votre demande par mail.

Certifications complémentaires

Les **enseignants** du second degré, **quelle que soit leur discipline**, peuvent candidater, sous condition, pour l'obtention de l'une ou plusieurs des certifications complémentaires au métier d'enseignant.

Certifications complémentaires au métier d'enseignant : CAFFA, CAFIPEMF, CAPPEI, Certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, CPLDS - Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527>

Formations Canopé

Le réseau Canopé organise une série de visioconférences sur différentes thématiques pédagogiques et transversales. On vous invite à consulter leurs propositions afin de vous y inscrire.

<https://www.reseau-canope.fr/>

Concours de recrutement interne et externe

Les modalités de recrutement changent pour la session 2026.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33990/enseigner-dans-lycee-professionnel-caplp.html>

Une préparation au concours interne est proposée au sein de l'académie de Grenoble. Elle sera assurée par deux formatrices. Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 20 septembre 2025**.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site de l'EAFC :

<https://eafc.web.ac-grenoble.fr/preparations-concours-enseignants-cpe-et-encadrements>

La première journée de préparation aux concours internes enseignants (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP) et CPE session 2025 organisée par le Rectorat de Grenoble aura lieu le **mercredi 10 septembre 2025 de 13h30 à 17h** en visioconférence
Le lien d'accès est le suivant :
<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/116916/creator/1725/hash/452485f45b8d7c34106c296a0a486ec23d86e029>

Habilitation aux fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques DDFPT

Les professeurs de lycée professionnel peuvent exercer la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

<https://voie-pro.web.ac-grenoble.fr/directeur-delegue-aux-formations-professionnelles-et-technologiques>

Pour les enseignants intéressés, vous devez constituer un dossier de candidature et le transmettre exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : ce.dafpic@ac-grenoble.fr **pour le lundi 13 octobre 2025**

Vous trouverez ci-joint le lien vers les vidéos du site académique : <https://www1.ac-grenoble.fr/article/ddfpt-directeur-delegue-aux-formations-professionnelles-et-technologiques-en-etablissement-121931>

Circulaire n° 2016-137 du 11-10-2016 disponible au lien suivant:

https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo37/MENH1613887C.htm?cid_bo=106523

Informations sur les diplômes ou disciplines du champ SBSSA

Secteur Soins personnels

Baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique parfumerie

La première session d'examen du BCP ECP a eu lieu en fin d'année scolaire 2025.

L'analyse du bilan de la session 2025 sera réalisée lors des réunions d'équipes courant l'année scolaire en cours.

CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS

L'arrêté du 6 juillet 2022 relatif aux spécialités de Baccalauréats Professionnels concernées par le Concours Général des Métiers inclut deux nouvelles spécialités relevant du secteur SBSSA :

- esthétique, cosmétique, parfumerie (1ère session 2023)
- métiers de la coiffure (1ère session 2024).

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046144176>

Le concours général des métiers a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis et de valoriser leurs travaux.

Il s'adresse aux élèves en classe de Terminale Baccalauréat Professionnel des établissements publics ou privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ou sections d'apprentissage habilités ou non à pratiquer le contrôle en cours de formation.

Une page Eduscol est dédiée à la présentation de ce concours d'excellence :

<https://eduscol.education.fr/1455/presentation-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Les sujets et le rapport de jurys sont également disponibles sur Eduscol <https://>

eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers

CONCOURS DE COIFFURE en partenariat avec l'OREAL professionnel

Dans le cadre de la valorisation de l'excellence et de la créativité des jeunes, en formation professionnelle de coiffure, un partenariat avec l'Oréal Professionnel a permis de créer le **Grand Concours des Jeunes Talents**. Cette année scolaire l'académie de Grenoble s'engage dans ce concours national, afin de s'inscrire dans cette démarche valorisante qui deviendra un événement annuel majeur pour la filière de la coiffure.

Il s'adresse aux jeunes en **formation initiale** des établissements **publics et privés sous contrat** des classes de CAP Métiers de la coiffure, Certificat de spécialisation Coiffure coupe couleurs, Brevet professionnel Coiffure, Baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure.

Ce concours, à vocation pédagogique et professionnelle, s'inscrit chaque année dans une **thématique** renouvelée et mobilise les élèves autour de différents **domaines artistiques et techniques** liés à leur futur métier.

Une présentation nationale de ce concours aura lieu en visioconférence le **mercredi 17 septembre 2025**. Le lien de connexion sera communiqué ultérieurement aux établissements concernés.

● Secteur Biotechnologies

1ère session d'examen du baccalauréat professionnel PIPAC (Productions en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques)

La mise en œuvre du BCP PIPAC a pris effet à la rentrée 2023.

La première session d'examen aura lieu cette année en juin 2026.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047304907>

Un guide d'accompagnement pédagogique a été envoyé aux établissements concernés

Rénovation

● Secteur Hygiène et Propreté

Baccalauréat professionnel Hygiène, Propreté et Stérilisation (HPS)

Le référentiel du diplôme rénové est en vigueur depuis la rentrée 2025.

La première session d'examen a eu lieu en juin 2028.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000050927074/2025-01-01/>

Le guide d'accompagnement pédagogique est disponible sur la site académique SBSSA :

<https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/diplomes-de-lhygiene-et-proprete>

CAP Propreté et prévention des biocontaminations (PPB)

Le nouveau référentiel de formation est mis en œuvre depuis la rentrée 2025. La première session d'examen a eu lieu en juin 2026.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051106016>

Le guide d'accompagnement pédagogique sera disponible sur le site SBSSA académique prochainement.

CAP Agent de propreté et d'Hygiène (APH)

Le CAP APH est rénové et devient CAP PPB à partir de la rentrée 2025.

La dernière session d'examen du CAP APH aura lieu en juin 2026.

● Secteur Santé-social

CAP Agent accompagnant au grand âge (2AGA)

La mise en œuvre du CAP 2AGA a pris effet à la rentrée 2023.

La première session d'examen a eu lieu en juin 2025.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047304907>

Baccalauréat professionnel Accompagnement soins et services à la personne (ASSP)

Le nouveau référentiel de formation est mis en œuvre depuis la rentrée 2022. La première session d'examen a eu lieu en juin 2025.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045294343>

Un bilan de cette première session sera réalisé cette année

3 Suivi et accompagnement des personnels

Professeurs stagiaires

La formation des **professeurs stagiaires** s'articule entre des contenus de didactique disciplinaire assurés par trois professeurs formateurs académiques et de culture professionnelle transversale dispensés par l'INSPE. Les 3 PFA réaliseront des visites formatives des professeurs stagiaires dans les établissements.

Félicitations
aux lauréats
des concours
BSE et STMS

Merci aux tuteurs académiques qui ont accepté d'accompagner des stagiaires dans leur prise de fonction. Cette expérience professionnelle enrichissante est essentielle pour les entrants dans le métier

Professeurs contractuels

Un accompagnement des nouveaux collègues recrutés comme **professeurs contractuels** par un enseignant expérimenté peut être proposé. Il se fait principalement au sein de l'établissement. En parallèle, des journées de formation (niveau 1, niveau 2 et niveau 3) dédiées aux contractuels sont organisées au niveau académique.

Le livret d'accueil des contractuels est disponible sur le site de l'EAFC (celui pour l'année 2025/2026 sera bientôt disponible) :

<https://eafc.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2024-08/SBSSA%20-%20Rentr%C3%A9e%202024.pdf>

En parallèle, le réseau Canopé propose un espace aux nouveaux enseignants avec des conseils et des formations pour répondre à leurs questions et les accompagner au quotidien.

<https://www.reseau-canope.fr/premiers-pas-dans-le-metier-denseignant>

Professeurs éligibles au rendez-vous de carrière

Les **PPCR** (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) s'organisent autour de deux axes : un bilan dans le cadre des **rendez-vous de carrière** et un **accompagnement** individuel ou collectif.

Ces rendez-vous de carrière représentent des moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Nous aurons donc, cette année, le plaisir de rencontrer ceux d'entre vous qui répondent aux critères d'éligibilité et qui ont reçu, ou vont recevoir, une notification du rectorat.

Vous pouvez préparer votre rendez-vous de carrière en consultant le guide et ses annexes disponibles à l'adresse suivante :

www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html

L'annexe 3 de ce guide est relative au compte rendu du rendez-vous de carrière. Celui-ci s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013 - BO n°30 du 25/07/2013).

Il vous est aussi possible, si vous le souhaitez, de transmettre par mail, à l'IEN concernée le **document de référence de l'entretien** (annexe 4 du guide) **en amont** de la rencontre.



Dans un souci de développement durable, nous vous remercions de nous transmettre, tous les documents nécessaires par voie numérique (mail en amont de notre venue, clé USB pour téléchargement...)

Visites conseils et rendez-vous de carrière

4 Point infos

Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité “EVARS”

L'éducation à la sexualité est un apprentissage obligatoire, inscrit à l'article L. 312-16 du Code de l'éducation qui prévoit au moins trois séances annuelles dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette obligation légale est réaffirmée, encadrée et accompagnée.

Le nouveau programme vise à faciliter la mise en œuvre de ces séances obligatoires et à soutenir les enseignants grâce à un cadre clair et partagé à l'échelle nationale. Il permet également d'afficher de manière transparente, notamment à destination des familles, le contenu des séances et les principes de mise en œuvre.

<https://www.education.gouv.fr/un-programme-ambitieux-eduquer-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualite-416296>

L'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI)

Le passeport EDUCFI est reconduit cette année. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves à la compréhension des principes d'établissement d'un budget, aux notions de monnaie, de dépenses, de crédit et d'épargne.

Cette formation, mise en place à l'initiative des établissements, s'adresse à tous les élèves de la voie professionnelle.

La formation EDUCFI peut être réalisée par tout professeur quelle que soit sa discipline. A cet effet, une "malette complète" est fournie aux équipes pédagogiques. Elle est constituée d'un diaporama, de bonus pour approfondir certaines notions, d'une feuille d'exercices, d'un quiz et de fichiers utiles pour imprimer le passeport.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/180/education-economique-budgetaire-et-financiere-educfi>

Module pédagogique : La sécurité sociale, ma santé et moi

Le module pédagogique "La sécurité sociale, ma santé et moi" est un module conçu pour les lycéens par les équipes de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO), l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) et l'Assurance Maladie.

Les objectifs sont de comprendre le système de santé et ses principes, lutter contre le non-recours aux soins chez les jeunes et favoriser l'autonomie des jeunes dans la gestion de leur santé.

Un module clé en main avec boîte à outils, est mis à la disposition des enseignants par l'Assurance Maladie.

Ce module s'inscrit dans l'accompagnement à l'autonomie, la démarche EPSa (École promotrice de santé) et l'éducation à la citoyenneté.

Il est prioritairement destiné aux lycées professionnels et aux sections professionnelles des lycées polyvalents, et s'intègre notamment au module A1 « Système de santé » de la discipline « Prévention, Santé, Environnement » (PSE).

<https://www.assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/partenaires-solidarite/etre-partenaire/outils-et-services-pour-les-partenaires/partenaires-education-nationale-outils>

5 Site Sbssa

Vous pourrez y trouver tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre des diplômes et des enseignements en responsabilité (livret de PFMP, grilles d'évaluation, guide d'accompagnement pédagogique, ressources disciplinaires...).

Webmaster

Monsieur Thomas Mazeau continuera à assurer les missions de « webmaster » du site Sbssa de l'académie.

Vous pouvez accéder à ce site actualisé à l'adresse suivante <https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

Il propose également des sources d'informations et d'échanges pédagogiques <https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/viaeduc>

Viaeduc est un espace réservé aux enseignants de l'académie de Grenoble vous permettant de vous inscrire dans une démarche collaborative de partage d'expérimentations pédagogiques, de productions.

Nous vous invitons à nous signaler toutes nouvelles ressources qu'il serait utile de diffuser.

Interlocuteur académique au numérique

Claire Crouzet assure depuis l'année dernière la mission de IAN. Elle propose des newsletters accessibles sur le site académique, qui présentent des actualités autour du numérique.

6 Site voie professionnelle pour l'académie de Grenoble

<https://voie-pro.web.ac-grenoble.fr/>

7 Communications relatives aux informations pédagogiques



Afin de communiquer à chacun d'entre vous des informations pédagogiques urgentes ou des ressources, nous utilisons les listes de diffusion académiques. Il est donc important que vous ayez activé la boîte aux lettres électronique professionnelle académique qui vous a été attribuée (**prénom.nom@ac-grenoble.fr**). Il est aussi indispensable de la consulter très régulièrement.

Vous pouvez nous contacter par courrier électronique (adresses ci-contre) **depuis votre adresse professionnelle** en prenant soin de vous adresser à l'IEN correspondante de votre établissement pour toutes questions organisationnelles, d'ordre général ou à l'IEN chargée du diplôme ou de l'enseignement (copie le cas échéant à l'IEN correspondante de l'établissement) pour les questions relatives aux enseignements et aux diplômes (CCF, PFMP...) en mettant en copie vos chef d'établissement et DDFPT .

Enfin, nous vous rappelons que tout courrier postal doit nous parvenir par voie hiérarchique.



Annexe 1 - Responsabilité de disciplines, filières et diplômes des IEN SBSSA



DISCIPLINES

Sciences appliquées en CAP, MC, BP, Bac pro des
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de la restauration et de l'hôtellerie

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS /CUISINE DE COLLECTIVITÉ

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)



FILIÈRE BIOTECHNOLOGIES

Bac Pro Productions en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques

FILIÈRE HYGIÈNE PROPRETÉ

Bac Pro Hygiène propreté stérilisation
CAP Agent de propreté et d'hygiène



FILIÈRE ENVIRONNEMENT, TRAITEMENT DES DÉCHETS SOLIDES, GESTION DES POLLUTIONS

Bac Pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement
CAP propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage



FILIÈRE SOINS PERSONNELS

Bac Pro Esthétique cosmétique parfumerie
CAP Esthétique cosmétique parfumerie
BP Esthétique cosmétique parfumerie
BCP Métiers de la coiffure
CAP Métiers de la coiffure
CS Coiffure coupe couleur
BP Coiffure



FILIÈRE HORTICULTURE

CAP Agricole Métiers de l'agriculture
CAP Agricole Jardinier paysagiste



CHAMPS PRE-PROFESSIONNELS

EN SEGPA ERE "Espace rural et environnement"
EN SEGPA HAS "Hygiène alimentation services"



DISCIPLINE

PSE tous CAP
PSE tous Bac Pro
SVT + découverte des métiers 3e prépa métier (DNB)



FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CAP Agent accompagnant au grand âge
CAP Accompagnant éducatif petite enfance
CS Aide à domicile (nouveau référentiel)
DE Aide-soignant
DE Auxiliaire de puériculture
DE Accompagnant éducatif et social
DE Moniteur Educateur



Bac pro Animation – Enfance et personnes âgées
Bac pro Accompagnement, soins et service à la personne

FILIÈRE PARAMÉDICALE

BP Préparateur en pharmacie



Annexe 2 - Correspondance des établissements (LP LPP SEP SEGPA)

pour le secteur SBSSA

La correspondance est relative :

-au suivi de l'établissement pour les diplômés de notre secteur (organisation des locaux, évolution des équipements, évolution des structures pédagogiques en lien avec l' IEN responsable de filière)

-aux entretiens, aux visites de conseil pédagogique des enseignants

1

SEGPA
champs
HAS et ERE

V.Outkina

A.Attuyer

Ardèche

St Peray De Crussol

Annonay Les Perrieres
Aubenas Roqua
Bourg St Andeol Le Laoul
La Voulte Sur Rhone Les 3 Vallees
Tournon Sur Rhone Marie Curie

Drome

Crest - Revesz Long
Montelimar - Gustave Monod

Bourg Les Valence - Gerard Gaud
Pierrelatte - Lis Isclo D'or
Romans-Sur-Isere - Andre Malraux
Romans-Sur-Isere - Etienne Jean Lapassat
Saint Vallier - André Cotte
Valence - Marcel Pagnol

Isère

Bourgoin Jallieu - Salvador Allende
Domene - La Moulinière
Pont De Cheruy Le Grand Champ
Pontcharra Marcel Chene
Vizille - Les Mattons

Coublevie - Plan Menu
Echirolles - Jean Vilar
Grenoble - Charles Munch
La Cote St Andre - Jongkind
L'isle D'abeau - Francois Truffaut
La Mure D'Isère Louis Mauberret
La Tour Du Pin Le Calloud
Rives Robert Desnos
St Marcellin Le Savouret
St Martin D'Herès Edouard Vaillant
St Martin Le Vinoux Chartreuse
St Maurice L'exil Frederic Mistral
Seyssuel - C Et G Grange
Vienne - Ponsard
Villefontaine - Louis Aragon

Savoie

Aix Les Bains - Marlioz
Albertville - Combe De Savoie
La Ravoire - Edmond Rostand
La Ravoire - Notre Dame La Villette
Montmélian - P. Et Marie Curie
Moutiers - Jean Rostand
St Alban Leysse - J. Et X. De Maistre
St J. De Maurienne - Maurienne

Haute- Savoie

La Roche sur Foron - Les Allobroges
Margencel /Thonon - Theodore Monod
Passy - De Varens
Pringy - La Salle
Rumilly - Le Clergeon
St Julien Genevois - Arthur Rimbaud
St P. En Faucigny - Karine Ruby
Scionzier - Jean J. Gallay
Seynod - Le Semnoz
Thonon Les Bains - Champagne
Ville-La-Grand - Paul Langevin

Ardèche



	V.Outkina	A.Attuyer
Annonay	Montgolfier Jules Froment	Montgolfier Boissy d'anglas Marc Seguin St Charles
Aubenas		Astier Marcel Gimond
Bourg St Andéol	Marie Rivier	
Chomérac		Leon Pavin
Largentière	Hôtelier	
Le Cheylard		Le Cheylard
Le Teil		Xavier Mallet Saint Andre
Privas		Notre Dame Vincent D'indy
Tournon		Marius Bouvier Gabriel Faure Du Sacre Coeur

Crest	Saint Louis JF Armorin	
Montélimar	Portes du soleil	Les Catalins
Pierrelatte		Gustave Jaume
Romans	Auguste Bouvet	N Dame Des Champs Auguste Bouvet Du Dauphine
St Vallier		Henri Laurensl
Tain l'Hermitage	Hotelier	
Valence		La Providence Montplaisir Jules Algoud Montesquieu Victor Hugo Amblard

Drôme



V.Outkina**A.Attuyer**

Allevard	Le Breda	Le Breda
Bourgoin-Jallieu	Gambetta Jean C. Aubry	Gambetta
Claix	La Batie	
Echirolles		Thomas Edison
Fontaine	Prévert	
Fontanil		Dolto
Grenoble	Lesdiguières	Mounier Vaucanson Louise Michel Les Charmilles Bordier Guynemer Andre Argouges
La Côte St André		Hector Berlioz
La Mure d'Isère		Jean Marie Vianney De La Matheysine
La Tour du Pin		Elie Cartan
La Tronche		Ph Duchesne
Le Péage de Roussillon	Francois Verguin Jeanne D'arc	
Pont de Beauvoisin		Pravaz
L'Isle d'Abeau	Ph Delorme	
Meylan		Du Grésivaudan
Nivolas Vermelle		St Marc
Pont de Chéruy	L'Odyssée	
St Marcellin		La Saulaie
St Martin d'Hères		Pablo Néruda
St Romain en Gal		Ella Fitzgerald
Sassenage		Deschaux
St Maurice l'Exil		De l'Edit
Susville		Alpes Sud Isère
Vienne	Galilée Robin	Robin
Vizille		Porte de l'Oisans
Voiron	Les Gorges	Les Gorges Les Prairies Saint Joseph F. Buisson Edouard Herriot
Voreppe	Les Portes de Chartreuse	



Isère

V.Outkina**A.Attuyer****Aix Les Bains**

Marlioz

AlbertvilleLe Grand Arc
Le Mirantin
Jeanne D'arc

Le Grand Arc

Barberaz

Margériaz

Savoie**Challes Les eaux**

Hôtelier

ChambéryMonge
Amelie Gex
Sainte Genevieve
La Cardiniere
Louis Armand

Louis Armand

La Motte Servolex

Ste Anne la Savoisienne

La Ravoire

Le Nivollet

Moutiers

Ambroise Croizat

St J Maurienne

Paul Hérault

Paul Hérault

St M Maurienne

Général Ferrié

Ugine

René Perrin

AnnecyGermain Sommeiller
E.C.A.

Germain Sommeiller

Haute-Savoie**Annemasse**Jean Monnet
Des Glières**Bonneville**Hôtelier Francois Bise
Guillaume Fichet**Chamonix**

Roger Frison Roche

ClusesP Bechet
Les Cordeliers**Collonges/Salève**

St Vincent

Cran Gevrier

Les Carillons

Evian-Les-Bains

Anna de Noailles

Faverges

La Fontaine

La Fontaine

La Roche/Foron

Sainte Famille

Passy

Mt Blanc Rene Dayve

Pringy

Louis Lachenal

RumillyPorte Des Alpes
Demotz De La Salle**Sallanches**

Mont Blanc

SeynodLes Bressis
Amédée Gordini

Les Bressis

St Jeoire en Faucigny

CECAM

Thonon Les BainsDu Chablais
Savoie Lemane

Jeanne D'arc